

# MONOXYDE DE CARBONE

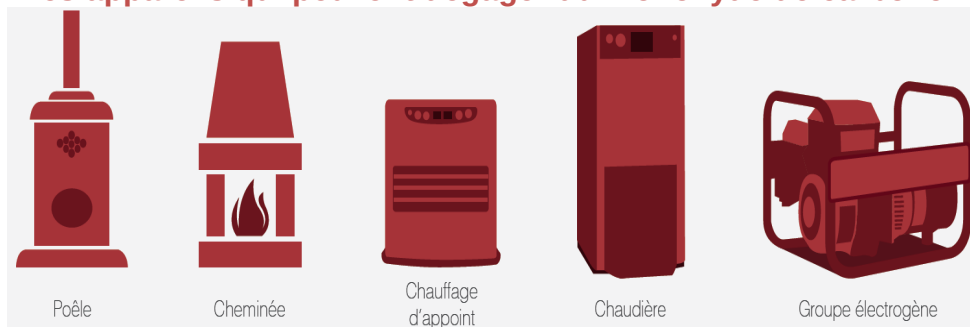
## Gaz incolore, inodore, toxique et mortel

Les bons conseils – Les bonnes pratiques – Les bons gestes

**1<sup>ère</sup> cause de mortalité par toxique**, le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou du fuel et du gaz (butane, propane ou naturel : « gaz de ville »).

Le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues, sont susceptibles d'occasionner une exposition au CO et un risque d'intoxication.

### Les appareils qui peuvent dégager du monoxyde de carbone



## SE PROTÉGER : AGIR SUR LES APPAREILS A COMBUSTION

### Avant l'hiver,

- Faites contrôler et entretenir vos appareils de combustion à usage de chauffage et de production d'eau chaude,
- Faites ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits et des cheminées d'évacuation des gaz et des fumées.

**Pour votre sécurité, faites réaliser ces opérations par un professionnel qualifié.**

### Toute l'année,

- N'utilisez jamais de façon prolongée les appareils de chauffage d'appoint au pétrole, même pourvus d'un dispositif de sécurité,
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils à combustion non destinés à cet usage (gazinière, four, barbecue, braséro, ...),
- Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos (logement, sous-sol, cave, garage, ...) des matériels (groupe électrogène) ou moteurs (scooter, moto, voiture, ...) destinés à un usage extérieur à l'air libre.

## SE PROTÉGER : AGIR SUR SON COMPORTEMENT

### Des pratiques de bon sens,

- Ne bloquez jamais les orifices ou grilles de ventilation naturelle de votre logement (entrée d'air neuf et sortie d'air vicié),
- Aérez quotidiennement pendant 10 minutes minimum les pièces de vie de votre logement (salon, salle de séjour, chambres, ...).

**Pour votre bien-être et votre santé, laissez respirer votre logement.**

## SE PROTÉGER : FAIRE LES BONS GESTES

### En cas de soupçon d'intoxication au CO,

- Premier symptômes :
  - Maux de tête
  - Vertiges
  - Nausées
  - Vomissements
- Aérez immédiatement les locaux,
- Evacuez rapidement les lieux,
- Appelez les secours :

| N° D'URGENCE |                                                                                                                   |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 15           | SAMU                                                                                                              |
| 18           | Sapeurs pompiers                                                                                                  |
| 112<br>114   | Numéro d'appel d'urgence européen<br>spécifique pour les personnes sourdes<br>et malentendantes : contact par SMS |



## POUR EN SAVOIR PLUS

Le site internet dédié à la prévention des accidents domestiques et la qualité de l'air intérieur.

[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

Le site internet de l'ARS de Normandie avec sa page dédiée à l'environnement intérieur, accessible dans la rubrique « Santé et prévention » au sein de l'onglet « Santé et environnement ». On y retrouve tous les documents de communication et d'information à télécharger : brochures, dépliants, guides, affiches, spots radio, vidéos, ...

[www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr)